



N°5 JUIN 2023

la lettre du comité Jean Vilar

**Empêchons ça : MANIFESTONS SAMEDI 17 JUIN
14h30 devant l'Hôtel de Ville**



Il y a 7 ans ce projet était une bêtise, aujourd'hui le réaliser serait une faute

Depuis plus de 7 ans, la municipalité d'Argenteuil tente de vendre un patrimoine communal, le cœur de l'île Héroïse, à un promoteur à la réputation sulfureuse. Leur projet, c'est de **construire, sur cette zone inondable, 40000 m² de surface de plancher, montant à 40,90 m de haut, soit 15 étages** :

- une salle de spectacles moins grande et privée, sans engagement de l'acheteur vis-à-vis des associations qui utilisaient Jean Vilar ;
- un multiplexe presque sans parking, à deux pas de nos cinémas municipaux de qualité, alors que les multiplexes se multiplient déjà autour d'Argenteuil ;

- un centre commercial autour d'un petit hypermarché, à 400 m de Côté Seine : la concurrence directe serait fatale à l'un des deux, qui tomberait à l'abandon ;
- 154 logements, la plupart dans l'ancien bras de Seine.

Et pour leur faire place, **massacrer à la tronçonneuse 86 arbres, certains centenaires.**

Les Argenteuillaises et Argenteuillais n'en veulent pas, et le maire le sait très bien !

Il y a 7 ans c'était déjà une bêtise ; alors qu'il est urgent d'**adapter notre ville au réchauffement climatique**, c'est une faute.

Ensemble, nous pouvons empêcher ça !

Le comité Jean Vilar

a pour objet de "**préserver et promouvoir l'espace Jean Vilar, l'île d'Argenteuil et le paysage des berges de Seine, comme lieux de vie citoyenne, culturelle et associative.**"

En particulier, lutter contre la concrétisation du projet de construction massive sur le site actuel de Jean Vilar, présenté par la Municipalité et un promoteur privé, et le cas échéant défendre en justice les usagers du site Jean Vilar et les personnes concernées par cet espace et son activité" (Statuts).

Contacts comité Jean Vilar : Facebook @JeanVilarArgenteuil • Twitter @ComiteJeanVilar

Adhésion, dons, pétition : jeanvilarargenteuil.wordpress.com

Associations cosignataires d'appels du comité ou du recours auprès du maire : Alternatib'Argenteuil • Association de Défense du Cinéma Indépendant ADCI • AMAP Argenteuil • APSB Orgemont • Asparagus L'empreinte nature • Collectif de défense du jardin de la Croix-Rouge • Collectif Vélo Ile-de-France • Environnement 92 • EVA Environnement et cadre de Vie à Argenteuil • FNE Ile-de-France • GNSA • La Seine n'est pas à vendre LaSPAV • Mieux se Déplacer à Bicyclette MDB • Sous les Couvertures • Val d'Oise Environnement VOE



Il est à nos côtés

Thomas Brail, l'arboriste-grimpeur fondateur du Groupe National de Surveillance des Arbres (GNSA), est venu le 17 avril sur le site et à la mairie. Vidéos : Facebook GNSA Argenteuil.



Une belle AG ce 25 mai

Affluence record pour l'AG annuelle du comité ! Et unanimité pour un bureau étoffé, avec 18 personnes, chacune ayant sa mission. Unanimité pour le rapport moral. Et pour le rapport financier. Comme la Ville multiplie les actes, nous devons les suivre avec autant de recours, et l'appui d'avocats. Les dons restent précieux !!!



Des impressionnistes très carrés, et des berges de Seine entre 4 murs !

En mai 2022, Argenteuil a accepté un "soutien financier" du musée d'Orsay pour une "végétalisation des berges de Seine... repensée au regard des représentations des paysages d'Argenteuil" sur les tableaux impressionnistes du Musée.

Vite accordé, vite détourné ! La Ville a utilisé cette somme pour un petit bout de jardin dans l'enceinte de l'Hôtel-Dieu (actuel Musée sauvage) : bien malin celui qui trouverait un rapport entre ces carrés et les tableaux impressionnistes !

Trop de cadeaux à Fiminco !

La municipalité a successivement :

- créé au PLU, juste pour le terrain de Jean Vilar et de son square, une zone spéciale UGP3 permettant de bétonner bien plus, et plus haut, que ce qui est autorisé en centre ville,
- promis à Fiminco de lui vendre ces plus de 20000 m² pour seulement 9 M€,
- exonéré Fiminco du "PUP centre ville" qui contribue à financer les équipements scolaires,
- appliqué à Fiminco le taux minimal de taxe d'équipement (5%),
- dispensé Fiminco de prévoir des parkings suffisants pour l'hypermarché, le cinéma, la salle de spectacles !

Ça fait beaucoup, non ?

Le comité Jean Vilar rencontre le sous-préfet

Le député Paul Vannier a appelé le ministre Christophe Béchu à "protéger l'île Héloïse, son accès public, sa biodiversité et sa portée culturelle de la prédation immobilière". En réponse, le ministre a demandé à la Préfecture de nous recevoir, ce qu'elle refusait depuis des années.

Nous avons rencontré le sous-préfet ce mardi 30 mai. Nous l'avons alerté sur le désastre que représente ce projet contraire aux orientations du gouvernement pour préserver les sols, les arbres anciens et les continuités écologiques.

Nous avons appelé la Préfecture à faire respecter les lois en appuyant auprès du tribunal administratif nos recours contre le permis :

- **l'enquête publique obligatoire avant de déclasser le parking actuel (et vendre le terrain) n'a pas eu lieu,**
- **le projet ne constitue plus le "pôle de loisirs" annoncé et voté en 2016,**
- **le permis ne respecte pas les promesses de la municipalité lorsqu'elle a fait revoter le projet en 2021 : elle avait promis que 50% des grands arbres seraient conservés, mais presque tous seraient abattus !**